

FRAIS D'ARBITRAGE – ARBITRES et ASSISTANTS

NOM

Prénom N° licence

Fonction : Arbitre Assistant

N° de match Compétition

Lieu Date/...../.....

Club recevant :

Club visiteur :

A - FRAIS DE DEPLACEMENT (hors futsal)

Distance du lieu de résidence au lieu du match (via désignation) : _____ km (aller) x 0,90 € = _____ €

Référence : itinéraire le plus rapide du serveur télématique Michelin).

- Indemnité minimum : 27,00 € (basée sur 30 km)

- Indemnité maximum : 90,00 € (basée sur 100 km)

Pour les arbitres domiciliés en dehors du département, distance calculée à l'entrée dans le département.

B - INDEMNITÉ DE MATCH = _____

C - TOTAL (A + B) = _____

A _____, le ____/____/____

Signature :

INDEMNITÉ DE MATCH

Championnats :	Seniors D1 -----	35 €
	Seniors D2 -----	33 €
	Seniors D3 -----	30 €
	Seniors D4 – D5 -----	28 €
	Seniors féminines -----	28 €
	Seniors Assistants D1-----	30 €
	Jeunes U18 -----	27 €
	Jeunes U15 -----	23 €

Coupes du district :	Arbitres centraux -----	30 €
	Arbitres assistants -----	30 €

- Opérations promotionnelles du District (déplacement compris) : 55 € la journée

- Opérations promotionnelles du District (déplacement compris) : 35 € la ½ journée

- Forfait Futsal (indemnités déplacement compris) : 42€